

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 27/2022

Séance du 28 octobre 2022 - 14h00

Vote de la décision modificative n°1

L'an deux mille vingt-deux, le 28 octobre à 14h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 11 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GILARDEAU, Président.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;
Alain BURNET, Ville de Rochefort ;
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;
Elise LAURENT-GUEGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD et Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Margarita SOLA, Rémi JUSTINIEN (pouvoir à Elise LAURENT-GUEGAN) et Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort ;
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA.

Rapporteur : Jean-Marie GILARDEAU

Il s'agit d'inclure l'organisation de l'Université de la Biodiversité dans le budget. Seule la section de fonctionnement est modifiée.

Les postes de recettes ajoutés sont :

- 74758 – Subvention CARO : + 8 000 €
- 7478 – Subvention Agence de l'eau Adour-Garonne : + 8 000 €
- 7588 – Divers : - 2 024.19 €

Les postes de dépenses ajoutés sont :

- 6135 – Locations mobilières : + 948 €
- 6228 – Intervenants extérieurs : + 9 000 €
- 6251 – Frais de déplacement : + 2 000 €
- 6256 – Frais de missions (nuitées) : + 400 €
- 6257 – Frais de réception : + 1 627.81 €

Décision du Comité Syndical

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De voter la proposition de décision modificative budgétaire n° 1 de l'exercice 2022 telle que présentée ci-dessus ;
- De donner délégation au Président pour signer les pièces nécessaires.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 8

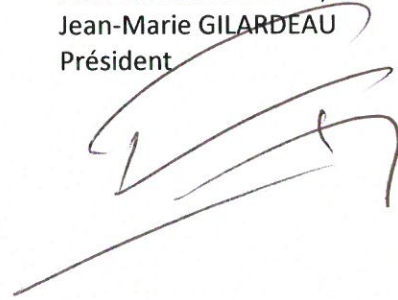
Votes :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,
Jean-Marie GILARDEAU
Président



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2022 _ _ _ _ -

- _ _ _ _ -

Accusé de Réception Préfecture

Reçu le : _ _ / _ _ / 2022